Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

RECUEIL

DES

ACTES

ADMINISTRATIFS

ANNEE 2016 – NUMERO 140 DU 23 MAI 2016

TABLE DES MATIERES

SOUS-PRÉFECTURE DE DOUAI

Arrêté modificatif portant nomination d'un régisseur titulaire, d'un régisseur suppléant et d'un mandataire auprès de la police municipale de FLERS EN ESCREBIEUX

DDTM - DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Autorisations préalables d'exploiter prévues par l'article L.331 du Code Rural en matière de contrôle des structures agricoles - Décisions C.D.O.A. du 14 avril 2016

Arrêté portant délégation de signature aux agents de la direction départementale des territoires et de la mer Nord

DDCS - DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE

Arrêté portant nomination des médecins agréés pour la fonction publique additif n°4 du 18 mai 2016

Arrêté modificatif portant nomination au sein du comité médical départemental additif n°1 du 19 mai 2016

ARS – AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ NORD - PAS-DE-CALAIS PICARDIE

Arrêté du directeur général de l'ARS Nord Pas de Calais Picardie en date du 8 avril 2016 portant modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites " INSTITUT DE BIOLOGIE CLINIQUE",

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD
SOUS¨PREFECTURE DE DOUAI

Arrêté modificatif portant nomination d'un régisseur d'État
et d'un régisseur suppléant auprès de la police municipale de
FLERS EN ESCREBIEUX (Nord)

LE PREFET DE LA REGION NORD-PAS-DE-CALAIS - PICARDIE
PREFET DU NORD
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu l'arrêté préfectoral en date du 17 mars 2003 portant nomination d'une régie de recettes auprès de la police municipale de la commune de FLERS EN ESCREBIEUX,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 17 mai 2010 portant nomination de Monsieur Daniel COLIN Chef de la police municipale de FLERS EN ESCREBIEUX en qualité de régisseur et de Monsieur Michel NEYT, Brigadier-Chef-Principal en qualité de régisseur suppléant pour percevoir le produit des amendes forfaitaires de la police de la circulation, en application de l'article L 2212-5 du code général des collectivités territoriales et le produit des consignations prévues par l'article L 121-4 du code de la route,

Vu la demande de modification déposée par le maire de FLERS EN ESCREBIEUX, le 26 février 2016, suite au départ en retraite de Monsieur Daniel COLIN,

Vu l'avis favorable en date du 21 Mars 2016 de Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques de la Région Nord-Pas-de-Calais - Picardie,

Vu la délégation de signature donnée le 1er janvier 2016 à Monsieur Jacques DESTOUCHES, Sous-Préfet de Douai, par le Préfet de la Région Nord-Pas-de-Calais - Picardie, Préfet du Nord,

ARRETE

Article 1er : L'arrêté préfectoral du 17 mai 2010 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 2 : Monsieur Michel NEYT, Brigadier-Chef-Principal est nommé régisseur pour percevoir le produit des amendes forfaitaires de la police de la circulation, en application de l'article L 2212-5 du code général des collectivités territoriales et le produit des consignations prévues par l'article L 121-4 du code de la route.

L'intéressé ne constituera pas de cautionnement auprès de l'association française de cautionnement mutuel, le montant moyen mensuel des recettes n'atteignant pas mille deux cent vingt euros (1220 euros).
Il percevra une indemnité de responsabilité annuelle de cent dix euros (110 euros).

.../...

Article 3 – Monsieur Patrick MARCHAND, Brigadier-Chef Principal est désigné en qualité de suppléant.

Article 4 – Monsieur Jean-Pierre COGEZ, ASVP, est désigné en qualité de mandataire.

Article 5 – Le Maire de Flers en Escrebieux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Douai, le 29 mars 2016

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet de Douai

SOUS-PRÉFECTURE DE DOUAI

Jacques DESTOUCHES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU NORD

Autorisations préalables d'exploiter prévues par l'article L.331 du Code Rural en matière de contrôle des structures agricoles

Décisions (Groupe G1) C.D.O.A. du **14 avril 2016**

Article 1 : Autorisation partielle d'exploiter
Par arrêté du **18 avril 2016**

2016/ 43
BERNARD Gilles - SAINT OMER CAPPEL **9,3967 ha LOON-PLAGE** LEULIETTE Joël LOON-PLAGE **- Agrandissement**
2016/ 44
BLONDIAU Matthieu - MAZINGHIEN **4,5699 ha MAZINGHIEN** Mr Gérard BLONDIAU de MAZINGHIEN **- Installation**
2016/ 45
BROUCK Hervé - ZEGERSCAPPEL **1,2012 ha ERINGHEM** DEGEUSER Benoît PITGAM **- Installation**
2016 / 47
DUEZ Annie - SEPMERIES **44,9752 ha ARTRES, BERMERAIN, SEPMERIES** DUEZ Pierre SEPMERIES **– Transfert entre époux**
2016/ 48
LECLERCQ Dorothée - TEMPLEMARS **2,50 ha WAVRIN** M.E.L. de Lille **- Installation**
2016 / 50
DECROOCQ Fabrice - BOURBOURG **28,8305 ha BOURBOURG, LOON-PLAGE,** 10,5126 ha Mr Joël LEULIETTE de LOON-PLAGE **- Installation**
2016 / 51
DECROOCQ Grégoire - VIEILLE EGLISE **12,5616 ha BOURBOURG** DECROOCQ Ghislaine BOURBOURG **- Agrandissement**
2016 / 52
EARL DE LA TOUR DU RIEZ DUBOIS Delphine - ROSULT **BOUSIGNIES, LANDAS, MILONFOSSE, ROSULT, SAMEON, SEBOURG** BUBOIS Didier ROSULT **- Installation**
2016 / 53
EARL LA FERME DU BOSQUET GARIN Romain - QUIEVY **1,9661 ha QUIEVY BETHENCOURT** Romain Monsieur QUIEVY **- Installation**
2016 / 54
EARL SIMON Madame Mireille SIMON Bruce SIMON - LE POMMEREUIL **4,6792 ha BUSIGNY** ROLAND Edmond BUSIGNY **- Agrandissement**
2016 / 55
EARL SIX-SENICOURT Hubert et Blandine SIX - LA COUTURE **1,6649 ha BOUVIGNIES MARCHIENNES** 0,2793 ha Mme Alberte DESMONS de BOUVIGNIES **- Agrandissement**

Article 2 : Refus d'Autorisations préalables d'exploiter
Par arrêté du **29 avril 2016**

2016/ 46
DELIVYNE Alexandre - BACHANT **1,0357 ha LA LONGUEVILLE** LEPOINT Olivier LA LONGUEVILLE **- Installation**
2016/ 56
SCEA DESSE DESSE Blandine et Catherine - MASTAING **2,2090 ha ANICHE** PREVOT Pierre ANICHE **- Agrandissement**

Décisions (Groupe 2) C.D.O.A. du **14 avril 2016**

Article 1 : Autorisations préalables d'exploiter
Par arrêté du **15 avril 2016**

BEVE Eric RENESCURE **63,8381 ha EBBLINGHEM, NOORDPEENE, RENESCURE** EARL BEVE RENESCURE **Ré-installation à titre individuel**
BOURSIEZ Nicolas AVESNES LES AUBERT **76,1518 ha LOUVIGNIES-QUESNOY, NEUVILLE EN AVESNOIS, POIX DU NORD, SALESCHES, VENDEGIES AU BOIS** REGNAUT Jean-Marie NEUVILLE EN AVESNOIS **Installation**
DELACROIX Philippe SOLESMES **1,2950 ha SOLESMES** Mr Daniel DELACROIX de SOLESMES **Agrandissement**
DE SAVEUR Corneel HARGNIES **10,2398 ha HARGNIES** 2,2634 ha Mme LEBLOND-BARANT Francine de HARGNIES **Agrandissement**
LALOUETTE Christian CONDE SUR ESCAUT **2,0735 ha VIEUX-CONDE** MERLIN Gérard VIEUX-CONDE **Agrandissement**
LEFRANC Jean-François BROXEELE **2,1406 ha BROXEELE** Mme Nicole WINTREBERT-BLAVOET de EECKE **Agrandissement**
LOUGUET Georges-Edouard SAINT REMY CHAUSSEE **114,0205 ha LEVAL, MAROILLES, MONCEAU-SAINT-WAAST, SAINT-REMY-CHAUSSEE, SASSEGNIES** 27,8359 ha Mme Mélanie WILLOT GAEC DE BONNE FONTAINE SAINT REMY CHAUSSEE **Installation**
LOUVION Bernard SAINT AUBERT **6,0955 ha SAULZOIR** LEMAIRE Henri SAULZOIR **Agrandissement**
MAILLARD Isabelle FLESQUIERES **0,9378 ha FLESQUIERES** DRAIN Gérard FLESQUIERES **Agrandissement**
PETIT Olivier SAINT BENIN **67,3970 ha HONNECHY, ORS, SAINT BENIN, SAINT SOUPLET** PETIT Bernard SAINT BENIN **Installation**
VANDERHAEGHE Jean-Rémy MILLAM **74,4530 ha MERCKEGHEM, MILLAM** VANDERHAEGHE Guy MILLAM **Installation**
VERMEESCH Jean-Claude SAINTE MARIE KERQUE **0,8330 ha SAINT PIERRE BROUCK** SCHABAILLIE Marie-Paule VIEILLE EGLISE **Agrandissement**
EARL CUVELIER Madame Marie-Claire CUVELIER Alexandre CUVELIER SAINGHIN EN MELANTOIS **3,4570 ha SAINGHIN EN MELANTOIS** JOVENEAUX Monique SAINGHIN EN MELANTOIS **Agrandissement**
EARL DE LA LOMBARDERIE FONTENIER Hugues et Sébastien BOUVIGNIES **1,5354 ha BOUVIGNIES** HUMEZ Michel BOUVIGNIES **Agrandissement**
EARL DESTOMBES Madame Anaïs DESTOMBES Quentin et Christophe DESTOMBES QUESNOY SUR DEULE **26,2747 ha dont 13,0349 ha par transfert de baux QUESNOY SUR DEULE** DESTOMBES Quentin QUESNOY SUR DEULE **Agrandissement**

EARL DEWEVER DEWEVER Dominique BETHENCOURT **1,8278 ha LE FAVRIL** C.C.A.S. de LE FAVRIL **Agrandissement**
EARL ROUZE Madame Annick ROUZE Pierre ROUZE SAINGHIN EN MELANTOIS **68,0869 ha VILLENEUVE D'ASCQ, ANSTAING, BOUVINES, CYSOING, SAINGHIN EN MELANTOIS** 34,0749 ha Mr Pierre ROUZE dont 26,8806 ha par transfert de baux de l'exploitation de Mme Annick ROUZE Mme Annick ROUZE de SAINGHIN EN MELANTOIS **Création société**
EARL SIBEFRACO RIVENET Hervé et Hélène WARHEM **7,4475 ha WARHEM** DECROOCQ Marguerite ARLES **Agrandissement**
EARL VERBRIGGHE VERBRIGGHE Patrick et Johanne STEENBECQUE **1,1528 ha BOESEGHEM** RAECKELBOOM Jean BOESEGHEM **Agrandissement**
BOLLENGIER Denis ESQUELBECQ **1,2960 ha ESQUELBECQ** DENAEYER Jacques ESQUELBECQ **Agrandissement**
EARL MARC VANHAECKE VANHAECKE Marc PITGAM **0,9874 ha ZEGERSCAPPEL** DENAEYER Jacques ESQUELBECQ **Agrandissement**
LOMBARD Guy MARCHIENNES **0,5746 ha MARCHIENNES** ROSART Monique BEUVRY LA FORET **Agrandissement**
EARL WADBLED Monsieur et Madame Géry et Micheline WADBLED David WADBLED SARS ET ROSIERES **2,5475 ha BEUVRY LA FORET** ROSART Monique BEUVRY LA FORET **Agrandissement**
GAEC DE LA BUTTE Stéphane LELEU Cédric BEUN OCHTEZEELE **3,6202 ha CASSEL** BRAEMS Bernard BAVINCHOVE **Agrandissement**
GAEC DU FOURMANOIR Monsieur et Madame Régis et Estelle CANART Guillaume CANART AVESNELLES **13,1462 ha AVESNELLES** MOULIN Ludovic FLOURSIES **Agrandissement**
GAEC DU TEMPLE D'EN BAS Madame Rose-Anne CORNILLE Frédéric GRIMBERT Jean-Marie LECUYER LE FAVRIL **6,3006 ha LE FAVRIL** 17 rue se la tête noire 59145 BERLAIMONT Mr Christophe SCULFORT **Agrandissement**
GAEC MARIN MARIN Jean-Denis et Aurore ROBERSART **5,1779 ha FONTAINE AU BOIS** CHAMPAGNE Philippe FONTAINE AU BOIS **Agrandissement**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DU NORD

Direction
départementale des
territoires et de la mer

Secrétariat général

Arrêté portant délégation de signature aux agents de la direction départementale des territoires et de la mer Nord

Philippe LALART, directeur départemental des territoires et de la mer Nord

Vu

- Le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et dans les départements, notamment les articles 43 et 44 ;
- Le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- Le décret du 21 avril 2016 portant nomination de M. Michel LALANDE, préfet de la Région Nord – Pas-de-Calais - Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord à compter 04 mai 2016 ;
- L'arrêté préfectoral du 4 mars 2010 portant organisation de la direction départementale des territoires et de la mer Nord ;
- L'arrêté du Premier ministre du 4 mars 2010 nommant monsieur Philippe LALART, directeur départemental des territoires et de la mer Nord ;
- Le code du patrimoine, notamment ses articles L. 524-1 et suivants relatifs à la détermination de l'assiette et la liquidation de la redevance d'archéologie préventive ;
- Le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 331-1 et suivants relatifs à la détermination de l'assiette et la liquidation de la taxe d'aménagement et du versement pour sous densité ;
- Le code général des impôts et notamment son article R.333-6 ;
- Le livre des procédures fiscales, notamment son article L. 255-A ;
- L'arrêté du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;
- L'arrêté préfectoral du 04 mai 2016, portant délégation de signature à M. Philippe LALART.

ARRÊTE

Article 1er - Délégation de signature permanente est donnée à Monsieur Pierrick Huet, attaché hors classe d'administration de l'Etat, et Monsieur Lionel Houllier, administrateur principal des affaires maritimes à l'effet de signer toutes les décisions telles que définies à l'article 6 du présent arrêté.

Article 2 - Délégation permanente de signature est donnée aux chefs de service, de délégations territoriales, adjoints aux chefs de service et de délégation territoriale, chefs d'unité, à l'effet de signer les décisions, en ce qui concerne la gestion de proximité des personnels dont ils ont la responsabilité, pour l'octroi des congés annuels, les jours de repos au titre de l'aménagement et de la réduction du temps de travail et des autorisations d'absence pour lesquelles ils détiennent des droits dans l'application de gestion du temps en oeuvre à la DDTM du Nord.

Article 3 -Délégation est donnée à M. Pierrick Huet, M. Lionel Houllier, et M. Jean-Paul Frison à l'effet de signer toutes correspondances, copies conformes, visa de pièces annexes, copies de documents relatifs aux marchés et opérations immobilières.

Délégation est donnée aux chefs de service et délégation territoriale ainsi qu'à leur adjoint à l'effet de signer toutes correspondances et copies conformes afférentes à leurs missions.

Article 4 - Affaires maritimes

Délégation est donnée à M. Pierrick Huet, M. Lionel Houllier, à l'effet de signer les décisions relatives aux affaires maritimes suivantes :

Délivrance des bons de transport des coquillages vivants avant expédition	*Arrêté du 28 février 2000 fixant les conditions de transfert des coquillages vivants en expédition*
Saisie des navires, des engins de pêche et des produits de la pêche	*Code Rural et de la Pêche maritime - Livre IX*
Décision relative au déroutement de navires étrangers ou de retour à quai de navires français	

Article 5 – Urbanisme et fiscalité

Délégation est donnée à M. Pierrick Huet, M. Lionel Houllier, M. Alain Bourjot, M.Alain Pomportès, Mme Nathalie Garat, M. Fabrice Ringeval, Mme Muriel Brongniart, M. Pierre Willerval, Mme Thérèse Placek, M. Xavier Matykowski , M. Pascal Scournaux, M. Luc Féret, Mme Rachel Kirzewski

et en cas d'absence de :

M. Alain Bourjot et M. Alain Pomportès à M Dominique Deflorenne

M. Fabrice Ringeval et de Mme Muriel Brongniart, à Mme Caroline Trouvé, Madame Delphine Bigeard et Mme Annette Seignez ;

M. Pierre Willerval et de Mme Thérèse Placek à Catherine Deruy ;

M. Xavier Matykowski et de M. Pascal Scournaux, à M. Rodolphe Chirol ;

M. Luc Féret et Rachel Kirzewski à Mme Véronique Ziemba ;

à l'effet de signer les titres de recette délivrés en application de l'article L.255-A du livre des procédures fiscales et des articles 317 septies A de l'annexe II du code général des impôts, R.333-6, (R 520-6) et R.620-1 du code de l'urbanisme, ainsi que :

- Tous les actes, décisions et documents relatifs à l'assiette, à la liquidation au recouvrement et réponses aux réclamations préalables en matière de taxes, versements et participations dont les autorisations de construire constituent le fait générateur.
- Tous les actes, décisions et documents de toute nature en matière de détermination de l'assiette et de liquidation de la taxe d'aménagement, du versement pour sous densité et de la redevance d'archéologie préventive.

Article 6 - Délégation est consentie, dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux agents figurant dans le tableau ci-après et suivant la nomenclature du tableau joint en annexe :

Nom Prénom	Grade	Domaines
I - ADMINISTRATION GENERALE		
Jean-Paul Frison	Chef de mission de l'agriculture et de l'environnement	*I*
Myriam Sobczak	Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle	*I - 1*
II - ROUTES - SECURITE ET EDUCATION ROUTIERES		
Marie-Céline Masson	Ingénieur divisionnaire des TPE	*II*
Grégory Lefrançois	Ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines	*II*
Gérard Gomel	Attaché d'administration hors classe de L'Etat	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Nathalie Garat	Ingénieur divisionnaire des TPE	*II a 1(dans le cadre des permanences)*

Nom Prénom	Grade	Domaines
Amale Benhima	Conseiller d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Karine Ladreyt	Ingénieur divisionnaire des TPE	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Bernard Hourdel	Ingénieur en chef des TPE	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Hélène Solvès	Attaché principal d'administration de L'Etat	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Isabelle Doresse	Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Sylvie Menaceur	Attaché principal d'administration de L'Etat	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Ahmed Abdelghani	Chef de mission de l'agriculture et de l'environnement	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Jocelyn Oger	Ingénieur Agriculture environnement	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Alain Bourjot	Ingénieur divisionnaire des TPE	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Alain Pomportès	Ingénieur divisionnaire des TPE	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Fabrice Ringeval	Attaché principal d'administration de L'Etat	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Muriel Brongniart	Attaché principal d'administration de L'Etat	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Pierre Willerval	Ingénieur en chef des TPE	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Thérèse Placek	Ingénieur divisionnaire des TPE	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Xavier Matykowski	Ingénieur en chef des TPE	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Pascal Scournaux	Attaché principal d'administration de l'Etat	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Luc Feret	Ingénieur divisionnaire des TPE	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Yannick Morvant	Ingénieur divisionnaire des TPE	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Rachel Kirzewski	Architecte urbaniste de l'État	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Stéphan Combes	Ingénieur divisionnaire des TPE	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
Jean-Paul Frison	Attaché d'administration hors classe de l'Etat	*II a 1(dans le cadre des permanences)*
III - CONSTRUCTION		
Amale Benhima	Conseiller d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables	*III*
Karine Ladreyt	Ingénieur divisionnaire des TPE	*III*
Nicolas Legenda	Ingénieur des TPE	*III-a, c et d*

Nom Prénom	Grade	Domaines
Antoine Morell	Attaché d'administration de L'Etat	*III-a, f et g*
Benjamine Vi	Attaché d'administration de L'Etat	*III-a*
Claire Morell	Attaché principal d'administration de L'Etat	*III-a, b, c et h*
IV - AMENAGEMENT ET URBANISME		
Nathalie Garat	Ingénieur divisionnaire des TPE	*IV a, b, c, e, f*
Sophie Sauvage	Attaché d'administration de L'Etat	*IV a 1 et a 2,*
Olivia Neuray	Attaché principal d'administration de L'Etat	*IV b, f*
Anne Talha	Ingénieur des TPE	*Pour les décisions relatives aux SCOT : IV b1 et b2*
Stéphan Combes	Ingénieur divisionnaire des TPE	*IV a 4, g*
Marie-Céline Masson	Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics de l'État	*IV d*
Grégory Lefrançois	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines	*IV d*
Isabelle Doresse	Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts	*IV c 13*
Simon Feutry	Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	*IV c 13*
Alain Bourjot	Ingénieur divisionnaire des TPE	*Pour la DT d'Avesnes :* *IV a 1, a 2, a 4, a 5, a 7, c1, c18 à 21 et e 1*
Alain Pomportès	Ingénieur divisionnaire des TPE	*Pour la DT d'Avesnes :* *IV a 1, a 2, a 4, a 5, a 7, c1, c18 à 21 et e 1*
David Thomas	Attaché d'administration de L'Etat	*Pour la DT d'Avesnes :* *IV-a 1, a 2 et e 1*
Dominique Deflorenne	Technicien supérieur principal du développement durable	*Pour la DT d'Avesnes :* *IV a 1 et a 2*
Fabrice Ringeval	Attaché principal d'administration de L'Etat	*Pour la DT de Douai/Cambrai* *IV a 1, a 2, a 4, a 5, a 7, c1, c18 à 21 et e 1*
Muriel Brongniart	Attaché principal d'administration de L'Etat	*Pour la DT de Douai/Cambrai :* *IV a 1, a 2, a 4, a 5, a 7, c1, c18 à 21 et e 1*
Caroline Trouvé	Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement	*Pour la DT de Douai/Cambrai :* *IV a 1, a 2, a 4, a 5, a 7, c1, c18 à 21 et e 1*
Delphine Bigeard	Attaché d'administration de L'Etat	*Pour la DT de Douai/Cambrai* *IV a 1, a 2, et e1*
Annette Seignez	Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle	*Pour la DT de Douai/Cambrai* *IV a 1, a 2, et e1*
Pierre Willerval	Ingénieur en chef des TPE	*Pour la DT de Dunkerque :*

Nom Prénom	Grade	Domaines
		IV a 1, a 2, a 4, a 5, a 7, c1, c18 à 21 et e 1
Thérèse Placek	Ingénieur divisionnaire des TPE	*Pour la DT de Dunkerque :* *IV a 1, a 2, a 4, a 5, a 7, c1 et e 1*
Catherine Deruy	Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle	*Pour la DT de Dunkerque :* *IV a 1, a 2, et e1*
Casimir Letellier	Ingénieur des TPE	*Pour la DT de Dunkerque :* *IV a 1 et a 2,*
Jean-Louis Lenne	Technicien supérieur en chef du développement durable	*Pour la DT de Dunkerque :* *IV a 1, a 2, et e1*
Marie-Hélène Caulier	Attaché d'administration de L'Etat	*Pour la DT de Dunkerque :* *IV a 1et a 2*
Xavier Matykowski	Ingénieur en chef des TPE	*Pour la DT de Lille :* *IV a 1, a 2, a 4, a 5, a 7, c1, c18 à 21 et e 1*
Pascal Scournaux	Attaché principal d'administration de l'Etat	*Pour la DT de Lille :* *IV a 1, a 2, a 4, a 5, a 7, c1, c18 à 21 et e 1*
Rodolphe Chirol	Ingénieur des TPE	*Pour la DT de Lille :* *IV a 1, a 2, et e1*
Luc Feret	Ingénieur divisionnaire des TPE	*Pour la DT de Valenciennes :* *IV a 1, a 2, a 4, a 5, a 7, c1, c18 à 21 et e 1*
Rachel Kirzewski	Architecte urbaniste de l'État	*Pour la DT de Valenciennes :* *IV a 1, a 2, a 4, a 5, a 7, c1 et e 1*
Véronique Ziemba	Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle	*Pour la DT de Valenciennes :* *IV a 1, a 2, et e1*
V - GESTION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME		
Pierre Willerval	Ingénieur en chef des TPE	*V 1 à 7*
Thérèse Placek	Ingénieur divisionnaire des TPE	*V 1 à 7*
David Szarek	Ingénieur de l'industrie et des mines	*V 1 à 7*
Mathilde Vangrevelynghe	Technicien supérieur en chef du développement durable	*V 1 à 7*
VI – GESTION DU DOMAINE FLUVIAL		
Jean-Marie Lestienne	Technicien supérieur en chef du développement durable	*VI c 1 et c 2*
Sylvain Zengers	Technicien supérieur en chef du développement durable	*VI c 1 et c 2*
VII - MER ET EAUX INTERIEURES		
Thierry Laforge	Inspecteur des affaires maritimes	*VII, a, b, c, d, e, f, g, h, i, j et n*
Laurent Van Reckem	Secrétaire d'administration et de	*VII b, e, f et J*

Nom Prénom	Grade	Domaines
	contrôle du développement durable	
Marie-Anne Poirier	Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle	*VII c et d*
Mireille Gillard	Adjoint administratif principal de 2ème classe	*VII n 1*
Monique Banaszak	Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable	*VII n 1*
Jean-Marie Lestienne	Technicien supérieur en chef du développement durable	*VII n pour les départements de l'Oise, de l'Aisne et des Ardennes et de la Marne.* *VII o pour les départements de l'Aisne, des Ardennes, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Somme*
Sylvain Zengers	Technicien supérieur en chef du développement durable	*VII n 1, n 2, n 4, n 5 et n 6 pour les départements de l'Oise, de l'Aisne et des Ardennes et de la Marne* *VII o pour les départements de l'Aisne, des Ardennes, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Somme*
VIII - AGRICULTURE - AGROALIMENTAIRE		
Isabelle Doresse	Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts	*VIII b 1*
Lionel Stanislave	Ingénieur des TPE	*VIII b 1*
Ahmed Abdelghani	Chef de mission de l'agriculture et de l'environnement	*VIII*
Jocelyn Oger	Ingénieur Agriculture et Environnement	*VIII*
Joëlle Deveugle	Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement	*VIII*
Gérard Gomel	Attaché d'administration hors classe de L'Etat	*VIII b 1*
Maria Sollai	Chef technicien du ministère de l'agriculture	*VIII b 1*
Alain Bourjot	Ingénieur divisionnaire des TPE	*VIII a 24*
Alain Pomportès	Ingénieur divisionnaire des TPE	*VIII a 24*
Philippe Beaumont	Technicien supérieur en chef du développement durable	*VIII a 24*
Léo Josset	Technicien supérieur en chef du développement durable	*VIII a 24*
Fabrice Ringeval	Attaché principal d'administration de L'Etat	*VIII a 24*
Muriel Brongniart	Attaché principal d'administration de L'Etat	*VIII a 24*

Nom Prénom	Grade	Domaines
Caroline Trouvé	Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement	*VIII a 24*
IX - EAU		
Isabelle Doresse	Ingénieur en chef des ponts, de l'eau et de la forêt	*IX*
Sylvie Menaceur	Attaché principal d'administration de L'Etat	*IX*
Lionel Stanislave	Ingénieur des TPE	*IX b et d*
Thierry Abgrall	Chef technicien – spécialités forêts et territoires ruraux	*IX e*
X – BIODIVERSITE ET MILIEUX NATURELS		
Isabelle Doresse	Ingénieur en chef des ponts, de l'eau et de la forêt	X
Sylvie Menaceur	Attaché principal d'administration de L'Etat	*X*
Simon Feutry	Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	*X b, c, d et e*
XI – PREVENTION DES POLLUTIONS ET PROTECTION DES PAYSAGES		
Isabelle Doresse	Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts	*XI*
Sylvie Menaceur	Attaché principal d'administration de L'Etat	*XI*
Georges Breda	Technicien supérieur en chef du développement durable	*XI a, b, c, d, e et f*
Lionel Stanislave	Ingénieur des TPE	*XI g*
Alain Bourjot	Ingénieur divisionnaire des TPE	*XI c et d*
Alain Pomportès	Ingénieur divisionnaire des TPE	*XI c et d*
Fabrice Ringeval	Attaché principal d'administration de L'Etat	*XI c et d*
Caroline Trouvé	Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement	*XI c et d*
Muriel Brongniart	Attaché principal d'administration de L'Etat	*XI c et d*
Pierre Willerval	Ingénieur en chef des TPE	*XI c et d*
Thérèse Placek	Ingénieur divisionnaire des TPE	*XI c et d*
Xavier Matykowski	Ingénieur en chef des TPE	*XI c et d*
Pascal Scournaux	Attaché principal d'administration de l'Etat	*XI c et d*
Luc Feret	Ingénieur divisionnaire des TPE	*XI c et d*

Nom Prénom	Grade	Domaines
Rachel Kirzewski	Architecte urbaniste de l'État	*XI c et d*
XII – ENERGIE		
Isabelle Doresse	Ingénieur en chef des ponts, de l'eau et de la forêt	*XII*
Sylvie Menaceur	Attaché principal d'administration de L'Etat	*XII*
Georges Breda	Technicien supérieur en chef du développement durable	*XII*
Catherine Thomas	Attaché d'administration de L'Etat	*XII f 1*
XIII – HARAS, COURSES, EQUITATION		
Néant		
XIV - BASES AERIENNES		
Néant		
XV - RESEAU FERROVIAIRE		
Néant		
DEFENSE - SECURITE CIVILE		
Marie-Céline Masson	Ingénieur divisionnaire des TPE	*XVI*
Grégory Lefrançois	Ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines	*XVI (en cas d'empêchement ou d'absence de Mme Masson)*
Claudie Ramdani	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	*Pour l'instruction de la fiche annuelle de renseignement PIN (TRD-3) XVI a*

Article 7 - L'arrêté de monsieur Philippe Lalart, directeur départemental des territoires et de la mer Nord en date du 1er mars 2016 portant délégation de signature aux agents de la direction départementale des territoires et de la mer Nord, est abrogé.

Article 8 – Monsieur Philippe Lalart, directeur départemental des territoires et de la mer Nord, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.
Fait à Lille, le 04 mai 2016

Pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental
des territoires et de la mer

Philippe LALART

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale du
Nord
Secrétariat Général
Comité Médical
Commission de Réforme

Arrêté portant nomination des médecins agréés pour la fonction publique
Additif N°4

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais Picardie
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu la circulaire FP 4 n° 1711 du 30 janvier 1989 relative à la protection sociale des fonctionnaires et stagiaires de l'Etat contre les risques maladie et accidents de service ;

Vu la circulaire NOR/MCT/B/06/00027/C en date du 13 mars 2006 relative à la protection sociale des fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps complet ou à temps non complet contre les risques maladie et accidents de service ;

Vu l'instruction N°DGOS/RH3/DGCS/4B/2012/70 du 9 février 2012 relative à la protection sociale des fonctionnaires hospitaliers contre les risques maladie et accident de service ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016 portant délégation de signature à Madame Annick PORTES directrice départementale de la cohésion sociale du Nord ;

Vu l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 4 août 2015 ;

Vu l'arrêté additif n°1 portant nomination des médecins agréés en date du 2 novembre 2015 ;

Vu l'arrêté additif n°2 portant nomination des médecins agréés en date du 7 janvier 2016 ;

Vu l'arrêté additif n°3 portant nomination des médecins agréés en date du 23 mars 2016

Vu l'avis favorable du 4 avril 2016 du Conseil Départemental du Nord de l'Ordre des Médecins ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur de l'Agence Régional de Santé ;

ARRÊTE

L'article 1er de l'arrêté du 4 août 2015 est modifié comme suit

GENERALISTES :

Arrondissement de Valenciennes

Supprimer

- NADER Jean — 112, allée du rivage, 59220 DENAIN

SPECIALISTES :

Cardiologie

Modification de l'adresse :

- AKAADACH Aziz — 35, quai des Mines, 59300 VALENCIENNES

Psychiatrie

Modification de l'adresse :

- ROELANDT Jean-Luc, Médecin spécialiste Psychiatre — Maison médicale, 1 avenue du Président Kennedy, 59370 MONS EN BAROEUL
- SABOUNTCHI Thierry, Médecin spécialiste Psychiatre — EPSM de Flandres, 790 route de Locre, 59270 BAILLEUL

Oto-Rhino-Laryngologiste

Ajouter

- MARCHANT Hadelin, Médecin spécialiste Oto-rhino-laryngologiste et chirurgie cervico-faciale — SELAL ORLEA, 6 bis rue Fockedey, 59140 DUNKERQUE

Article 2 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord et la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux médecins ci-dessus désignés.

Fait à LILLE, le 18 mai 2016

Le Préfet

La Directrice Départementale de la Cohésion Sociale du Nord

Annick PORTES

Direction Départementale de la cohésion sociale du Nord
Comité Médical – Commission de Réforme
Cité administrative – 175 rue Gustave Delory – BP 82008 – 59011 LILLE cedex
Tél : 03 20 18 33 33 - Fax : 03 20 85 08 26 – www.nord..gouv.fr

Direction départementale
de la Cohésion Sociale
du Nord

Le Secrétariat Général

Comité Médical –
Commission de Réforme

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Arrêté modificatif portant nomination au sein du Comité Médical Départemental
Additif n°1

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais Picardie
Préfet du Nord
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu le décret n°2013-447 du 30 mai 2013 modifiant le décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu l'arrêté portant nomination du comité médical en date du 17 juin 2014 ;

Vu l'arrêté de renouvellement portant nomination des médecins agréés en date du 4 août 2015, l'additif n°1 du 2 novembre 2015, l'additif n°2 du 7 janvier 2016, l'additif n°3 du 23/03/2016 ;

Sur proposition de Mr le Directeur de l'Agence Régional de Santé ;

ARRETE

Article 1er : L'arrêté portant nomination au sein du Comité médical est modifié comme suit.

II – SUPPLEANTS

A –Médecins généralistes

ajouter

➢ KELLY Frédérique — 27 rue Pierre de Roubaix
59100 ROUBAIX

B –Médecins Spécialistes

Cardiologie

Modification d'adresse

➢ AKAADACH Aziz — 35, quai des mines
59300 VALENCIENNES

Psychiatrie

Modification d'adresse

➢ ROELANDT Jean-Luc — Maison médical
1 avenue du Président Kennedy
59300 MONS EN BAROEUL

Article 2 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord et la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux médecins ci-dessus désignés et dont copie sera adressé au Directeur Générale de l'Agence Régionale de Santé Nord-Pas-de Calais.

Fait à Lille, le 19 MAI 2016

Le préfet

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Gilles BARSACQ

Arrêté DOS-SD-PerfQual-PDSB-2016-07 portant modification de l'autorisation de fonctionnement d'un laboratoire de biologie médicale multi-sites

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DU NORD- PAS- DE- CALAIS - PICARDIE

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code de la santé publique, le livre II de la sixième partie et notamment les articles D.6221-24 à D.6221-27;

Vu l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 modifiée relative à la biologie médicale et notamment son article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;

Vu la loi n°2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Jean-Yves Grall en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé Nord – Pas-de-Calais – Picardie (ARS) ;

Vu le décret n°2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux ;

Vu le décret n°2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;

Vu l'arrêté du 26 novembre 1999 modifié relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale ;

Vu l'arrêté de Monsieur Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Nord - Pas de Calais du 31 janvier 2011 modifié portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « Institut de Biologie Clinique » situé 19 rue du 11 novembre à Lens (62300) et inscrit sous le n° 62-71 ;

Vu la décision de Monsieur le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Nord – Pas-de-Calais - Picardie du 8 mars 2016 accordant délégations de signature du directeur de l'ARS ;

Vu l'extrait de l'acte unanime du comité stratégique de la SELAS « Institut de Biologie Clinique » en date du 2 novembre 2015 ;

Vu procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire de la SELAS « BIOFIN ET ASSOCIES » en date du 1er décembre 2015 ;

Vu le procès-verbal de l'assemblée générale mixte des associés de la SELAS « Institut de Biologie Clinique » en date du 17 décembre 2015 ;

Vu le traité relatif à la fusion – absorption de la société d'exercice libéral « BIOFIN ET ASSOCIES » par la société « Institut de Biologie Clinique » en date du 17 décembre 2015 ;

Vu l'acte de cession d'actions sous conditions suspensives de la SELAS « BIOFIN ET ASSOCIES » entre la société « BIOFRANCE » et la société « Institut de Biologie Clinique » en date du 17 décembre 2015 ;

Vu l'acte de cession d'actions sous conditions suspensives de la SELAS « BIOFIN ET ASSOCIES » entre la société « BIOFRANCE » et Madame Marie-Christine Fin en date du 17 décembre 2015 ;

Vu le traité relatif à la fusion – absorption de la société d'exercice libéral « UNIBIONOR » par la société « Institut de Biologie Clinique » en date du 17 décembre 2015 ;

Vu le dossier, réceptionné le 30 novembre 2015, transmis par le représentant légal de la SELAS « Institut de Biologie Clinique » concernant l'intégration, au 2 novembre 2015, de Madame Camille Defurne - Dauchy en qualité de biologiste médicale salariée du laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique» ;

Vu le dossier, réceptionné le 21 décembre 2015, transmis par le représentant légal de la SELAS « Institut de Biologie Clinique » concernant le projet de fusion – absorption des SELAS « UNIBIONOR » et « BIOFIN ET ASSOCIES » complété le 15 janvier 2016 et le 14 mars 2016 ;

Vu le dossier, réceptionné le 21 décembre 2015, transmis par le représentant légal de la SELAS « UNIBIONOR » concernant le projet de fusion – absorption de la société par la SELAS « Institut de Biologie Clinique » ;

Vu le dossier, réceptionné le 21 décembre 2015, transmis par le représentant légal de la SELAS « BIOFIN ET ASSOCIES » concernant le projet de fusion – absorption de la société par la SELAS « Institut de Biologie Clinique » complété les 8 janvier et 25 mars 2016 ;

Vu la lettre et ses pièces jointes, réceptionnées le 20 janvier 2016, du représentant légal de la SELAS « Institut de Biologie Clinique » relative à la démission, au 23 décembre 2015, de Monsieur Dominique Jean-Bart de ses fonctions de directeur général, membre A du directoire de la société et biologiste coresponsable du laboratoire de biologie médicale « Institut de Biologie Clinique » ;

Considérant que le laboratoire de biologie médicale multi-sites « Institut de Biologie Clinique » issu de la fusion-absorption des SELAS « UNIBIONOR » et « BIOFIN ET ASSOCIES » par la SELAS «Institut de Biologie Clinique », disposera de 22 sites implantés sur les territoires de santé limitrophes de l'Artois – Douaisis et de la Métropole ;

Considérant que le laboratoire de biologie médicale multi-sites « Institut de Biologie Clinique » répond aux critères de territorialité fixés par l'article L.6222-5 du code de la santé publique ;

ARRÊTE

Article 1er : L'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites «Institut de Biologie Clinique» sis à Lens (62300), 19 rue du 11 novembre est modifiée comme suit :

« Le laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique» exploité par la SELAS « Institut de Biologie Clinique » (numéro FINESS EJ : 62 002 778 9), dont le siège social est situé 19 rue du 11 novembre à Lens (62 300), est autorisé à fonctionner, sous le n° 62-71, sur les 22 sites suivants :

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
19 rue du 11 novembre
62 300 Lens
n° FINESS : 62 002 779 7
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
126 rue Casimir Beugnet
62 430 Sallaumines
n° FINESS : 62 002 781 3
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
5 Place du Général de Gaulle
59 480 La Bassée
n° FINESS : 59 004 948 2
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
Place du Cantin - 65 rue René Lanoy
62 300 Lens
n° FINESS : 62 002 780 5
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
25 rue de la Gare
62 300 Lens
n° FINESS : 62 003 053 6
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
28 rue des Quatre Crosses
62 000 Arras
n° FINESS : 62 002 831 6
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
20 rue de Péronne
62 450 Bapaume
n° FINESS : 62 002 832 4
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
25 avenue de Flandre
59 290 Wasquehal
N°FINESS : 59 004 928 4
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
61 avenue Linné
59 100 Roubaix
N°FINESS : 59 004 925 0
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
2 boulevard du Maréchal Leclercq
59 100 Roubaix
N°FINESS : 59 004 926 8
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
1-3 rue Desmettre
59 250 Halluin
N°FINESS : 59 004 927 6
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
30 Place de la République
59 290 Wasquehal
N°FINESS : 59 005 166 0
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
9 rue du Vieil Abreuvoir
59 100 Roubaix
N°FINESS : 59 005 165 2
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
60 rue Charles Castermant
59 150 Wattrelos
N°FINESS : 59 005 164 5
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
66 boulevard Clémenceau
59 700 Marcq – en – Baroeul
N°FINESS : 59 005 259 3
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
145 rue du Général de Gaulle
59 370 Mons – en – Baroeul
N°FINESS : 59 005 261 9
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
471 rue de Quesnoy
59 118 Wambrechies
N°FINESS : 59 005 263 5
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
26 avenue Robert Schuman
59 370 Mons – en – Baroeul
N°FINESS : 59 005 260 1
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
170/188 rue des Postes
59 000 Lille
N°FINESS : 59 005 262 7
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
53/51 Chemin des Crieurs
59 650 Villeneuve d'Ascq
N°FINESS : 59 005 319 5
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
76/78 rue Jean Jaurès
59 170 Croix
N°FINESS : 59 005 678 4
Ouvert au public

Laboratoire de biologie médicale «Institut de Biologie Clinique»
92 rue du Général Leclerec
59 560 Comines
N°FINESS : 59 005 001 9
Ouvert au public

Le laboratoire de biologie médicale « Institut de Biologie Clinique » est dirigé par les biologistes coresponsables suivants :

- Monsieur Thierry Mathieu,
- Madame Joséphine Piérard née Barbez.

Les biologistes médicaux pour tous les sites du laboratoire de biologie médicale « Institut de Biologie Clinique » sont :

-Monsieur Michel Dietre,
-Madame Laurence Meyer,
-Madame Agnès Descamps née Delbe,
-Monsieur Fabrice Najmark,
-Madame Hélène Cerouter née Maille,
-Monsieur Mohamed Zebouh,
-Monsieur Xavier Godefrood,
-Madame Martine Simon née Jacquot,
-Madame Monique Baillet née Potier,
-Madame Aurélie Balbi née Wiart,
-Madame Hyacinthe Thobois née Duwat,
-Madame Camille Defurne - Dauchy,
-Monsieur Alain Husson,
-Madame Arielle Chantry,
-Monsieur Gaston Vandaele,
-Madame Marie Loulichki née Doublet,
-Madame Anne Duquesne,
-Madame Laurence Matton,
-Monsieur Jérémie Gérard,
-Monsieur Eric Vandeville,
-Monsieur Christian Rouanet,
-Monsieur Jean-Jacques Colin,
-Monsieur Fabrice Thibaud,
-Monsieur François Marquet,
-Monsieur Jean-Paul Lionne,
-Madame Sandrine Linley,
-Madame Marie-Christine Fin,
-Madame Bénédicte Baccouch née Humbert.»

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 3 : Le Directeur de l'offre de soins de l'agence régionale de santé Nord – Pas-de-Calais - Picardie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Nord – Pas-de-Calais – Picardie ainsi que des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Fait à Lille, le - 8 AVR. 2016

Pour le Directeur Général et par délégation,
Le Directeur de l'Offre de Soins

Serge MORAIS